

CLE-Autistes
Collectif pour la Liberté d'Expression des Autistes
Association loi 1901
France
contact@cle-autistes.fr
<http://cle-autistes.fr>



A Mr le député Philippe Berta
Assemblée nationale,
126, Rue de l'Université,
75355 Paris 07 SP

Le 08 avril 2019,

Monsieur le député,

Comme collectif et association autonome de personne autistes, nous avons eu connaissance de vos propos sur l'autisme lors des questions au gouvernement du 2 avril pour la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme.

Vous avez utilisé des termes assez lourds tels que « pandémie » « traitement » « souffrance » en supposant et en imaginant la souffrance des autistes, qui pour vous « le savent bien ».

Nous avons été choqués par vos propos insultants pour les personnes autistes.

En plus d'être faux, vous vous permettez de parler à notre place en imaginant une souffrance supposée et imaginée.

Il n'appartient pas aux personnes non autistes de juger de notre condition, les autistes peuvent le vivre de manière négative ou positive ou neutre selon leur propre vécu individuel. En revanche, une grosse partie des difficultés et de la souffrance sont des constructions sociales produites par les barrières et les normes cognitives que nous impose la société.

La société n'est pas accessible pour notre autisme dans son ensemble et c'est cette situation qui nous empêche de vivre.

Vos questions sont focalisées uniquement sur une vision déficitaire et biomédicale, elles méconnaissent le modèle social du handicap ainsi que les mouvements sociaux des personnes autistes comme la neurodiversité. Ce modèle existe depuis 44 ans dans les pays anglo-saxons et scandinaves alors même que votre majorité s'y intéresse.

Vous ignorez aussi les recherches dans d'autres disciplines telles que les sciences cognitives et en sciences humaines et sociales qui montrent que l'autisme est une constellation d'intelligences différentes de la norme. Ces intelligences ne peuvent être mesurées par les outils psychométriques actuels.

Un article récent dans le magazine la Recherche vous informera sur le sujet et vous pouvez notamment vous renseigner sur les travaux du chercheur français et travaillant à Montréal, Laurent Mottron.

Au niveau européen, il y a surtout la convention de l'ONU relative aux droits du handicap et les bases du socle européen des droits sociaux qui vous permettent d'avoir

des idées pour qu'on aille mieux. Le niveau européen ne concerne pas que la recherche sur des traitements conçus sans notre avis et au service des profits de quelques laboratoires.

Nous vous joignons des visuels et notre manifeste politique que nous aimerions vous voir porter à l'assemblée au lieu de nous stigmatiser. D'autres documents sur la neurodiversité et le modèle social du handicap sont disponibles sur notre site internet.

Nous vous remercions de votre attention,
Bien cordialement,

La direction collégiale de CLE Autistes.